

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12595

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Boulevard Louis Schmidt 2- 2A - 2B - 2C 2A/Chaussée de Wavre 900 -02 - 904 - 910

Objet de la demande : Régulariser la modification temporaire de l'affectation d'étages de bureaux en espace d'intérêt collectif ou de service à destination de salles de cours prévue pour l'usage de HE2B

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones administratives, zones d'habitation

PPAS : Le bien se situe dans le périmètre du plan particulier d'affectation du sol (PPAS) dénommé BLOC 702 "CASERNE ROLIN" approuvé par arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 08/04/1993. Le bien se situe dans le périmètre du permis de lotir (PL) 5 délivré le 09/06/1993.

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours
- 21) Bureaux dont la superficie de planchers se situe entre 5 000 et 20 000 m² de superficie de plancher, exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur
- 24) Equipements d'intérêt collectif ou de service public dont la superficie de plancher dépasse 1.000 m², exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur, ou dont les installations couvertes et à l'air libre occupent plus de 5.000 m² de superficie au sol

L'enquête publique se déroule du 11/05/2026 au 09/06/2026.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 23 juin 2026, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 09/06/2026** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 24/04/2026

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF